

Sous l'impulsion des directrices et des directeurs, pilotes pédagogiques, six heures sont à déployer pour impulser la mise à jour des connaissances et une dynamique d'école autour des valeurs de la République et du principe de laïcité qui les sous-tend.

Voici une **proposition de scénario** en quatre étapes :

- **Etape 1 :** Parcours de formation M@gistère.

Objectif : Mise à jour des connaissances du principe de laïcité au niveau institutionnel et historique.

Durée : 2 heures

Calendrier : A partir du 03 janvier 2023 et avant la date du conseil des maîtres (cf étape 2).

Outil : <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1657>

- **Etape 2 :** Conseil des maîtres

Objectif : Assurer une culture commune de l'école autour des questions de terrain.

Durée : 1h30

Calendrier : avant le 14 avril 2023

Outil : Diaporama fourni par l'équipe départementale « laïcité directeurs ».

- **Etape 3 :** Dans la classe, dans le cycle

Objectifs :

1. S'approprier les ressources mises (MOOC « Vivre sa citoyenneté au quotidien », bibliographies, sitographies, ressources départementales...).
2. Faire un état des lieux des actions conduites au service des valeurs de la République et de la laïcité.
3. Inscrire les élèves dans une action (projets de classe, de cycle, d'école, départemental...).

Durée : 1h30

Calendrier : Du 14 avril au 30 juin 2023.

Outils : Ressources départementales transmises « dossier livrable directeurs ».

- **Etape 4 :** Formalisation du projet d'école.

Objectif : Rendre explicites les actions pédagogiques déjà mises en place dans les écoles. Formaliser les contenus d'apprentissage.

Durée : 1h

Calendrier : jusqu'aux vacances d'automne 2023.

Outil : Fiche « avenant laïcité au projet d'école » transmise par l'équipe départementale.